

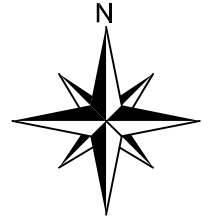
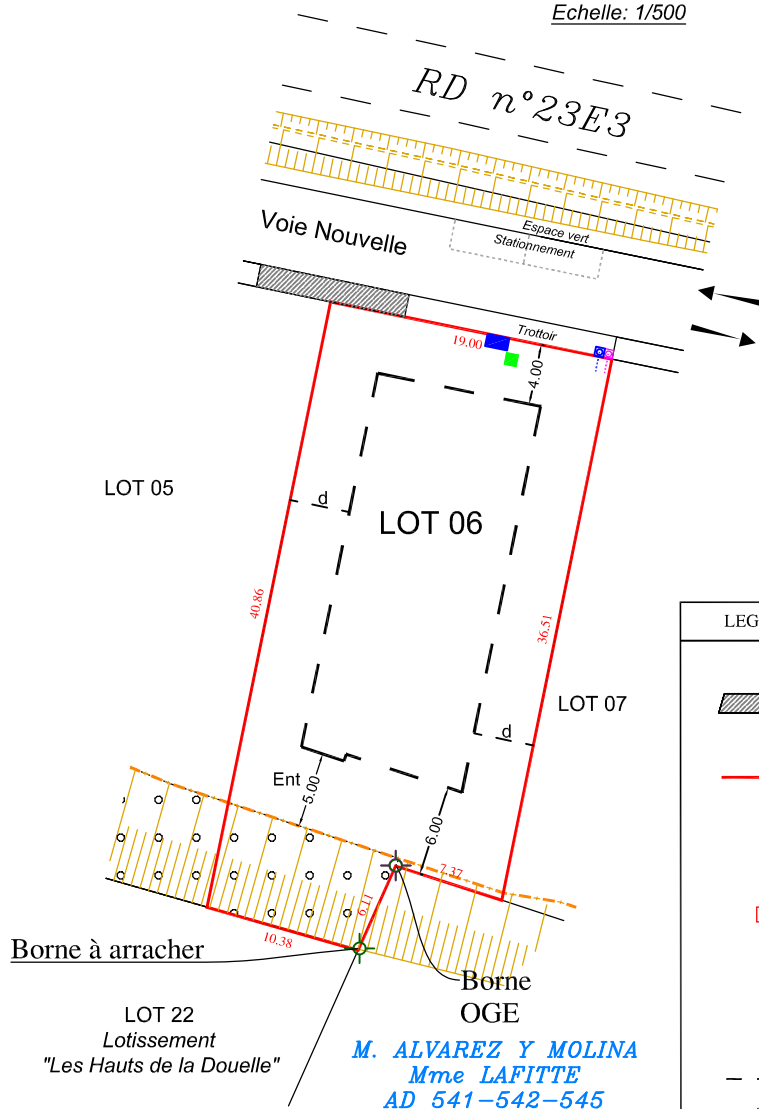
COMMUNE DE BOURG / GIRONDE

Lotissement

"Les Bas de la Douelle"

PLAN DE COMMERCIALISATION LOT 06

Echelle: 1/500



LEGENDE	
	Borne OGE
	Accès aux Lots en enrobés, emplacement fixe conformément au permis d'aménager.
	Limite de Lot
	Regard de branchements d'assainissement Eaux Pluviales
	Regard de branchements d'assainissement Eaux Usées
	Compteur Electrique
	Compteur d'Eau
	Regard Télécom
	Zone de retrait des constructions
	Distance de retrait de 4 m des constructions par rapport à l'alignement des voies interne du lotissement. Voir Article du Règlement du présent dossier
	Distance de retrait des constructions par rapport aux limites séparatives. d=0 ou d=4.00m (hors piscines) Voir Article du Règlement du présent dossier.
	Distance de retrait minimum imposée des constructions par rapport aux limites de fonds de parcelle. Voir Article du Règlement du présent dossier.
	Distance de retrait des constructions par rapport au pied de talus existant
	Haies, haies bocagères ou ripisylves à protéger ou à mettre en valeur au titre du L. 123-1-7°
	Talus existant
<b>ZONE PLU:</b>	AUh
<b>CADASTRE:</b>	Section: AD / Parcelle: 540p et 705p
<b>SUPERFICIE:</b>	743 m <sup>2</sup>

NOTA :

Cotes et surface ne seront définitives qu'après bornage.  
 Le positionnement au sol des équipements n'est donné qu'à titre indicatif dont les accessoires de réseaux.  
 L'implantation définitive de ces équipements sera définitive lors de l'établissement des plans de récolement des viabilités.

Dossier 19296 / Plan établi le 28/11/2024, avant travaux de bornage et de viabilisation des lots.



S.E.L.A.R.L de Géomètres Experts  
 25, Cours Georges Clémenceau  
 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC  
 Tél: 05.57.94.03.44  
 ogeosaintandre@geometre-expert.fr



M. BERTRAND Julien  
 3, Rue Castillon  
 33110 LE BOUSCAT